

PROCES-VERBAL No 6
de la séance du Conseil Intercommunal de l'ERM
mercredi 14 décembre 2022
Salle des Jardins à Denges

Présidence

M. Christian FRANCO, Président, ouvre la séance à 19 h.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction de

Manque 1 personne du Codir M. Jonathan LÜTHI, malade excusé.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Assermentation
3. Présentation de la Commune hôte
- 4.
5. Communications du Bureau
6. Approbation du procès-verbal No 5 du 28 septembre 2022
7. Préavis et rapport de Commission :
 - Préavis No 07/2022 Demande de crédit de CHF 471'000,00 TTC, subvention non-déduite.

P, suite à

-projet qui en a résulté

8. Communications du Comité de direction
- 9.

1. Appel

25 délégués sont présents.

Excusés : Mmes Annabelle AMSLER, Jasinta DEWI FREITAG, Aline DUPONTET, Céline ELSIG, déléguées de Morges, MM. Charles-Henri de LUZE, délégué de Chigny, Oscar CHERBUIN, Frédéric GLASSEY, délégué de Tolochenaz.

Absents : Mmes Sara SPECKINGER LENOIR, déléguée de Chigny, Sandra PETIT, déléguée de Hautemorges, MM. Steven KUBLER, délégué de Morges, Alexandre MORAND, délégué de Yens.

2. Assermentation

Suite à la démission de M. Frank BONNET, M. Jérôme SCHERER, délégué de Préverenges, aurait dû être assermenté mais .

3. Présentation de la Commune hôte

M. Francis MONNIN, Syndic de la commune de Denges, présente sa commune par ces mots :

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs, Conseillères et Conseillers,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans notre commune, dans la salle des jardins de l'Eglise.

Souvent les syndics présentent leur commune comme une des plus belles du Canton, si ce n'est la plus belle, je ne le ferai pas, vous n'allez pas me croire.

Quelques mots tout de même sur notre village.

Il y a un peu plus de 20 ans, notre population avoisinait les 1000 habitants. Aux environs de l'an 2000, le quartier des Moulines, longeant la RC 1 dite la route Suisse a fait son apparition avec environ 500 habitants. Nous avons depuis lors accueilli environ 70 appartements dans le quartier des Marais, proche de notre collège. Nous sommes en construction de la 1^{ère} étape du PQ les Ochettes au centre du village, laquelle sera suivie de 2 étapes supplémentaires pour accueillir prochainement environ 350 habitants. Les possibilités de construire n'existent quasiment plus après ce développement, les surfaces importantes restantes sont des terrains agricoles que nous apprécions. La clôture de ce développement accueillera une population total d'environ 2200 habitants.

Nous développons au sein de la municipalité des mesures concrètes permettant de limiter le réchauffement climatique, afin de trouver des solutions à la réduction des émissions de CO2, et à ce propos un préavis sera déposé au Conseil communal dans le courant du printemps 2023. Nous avons mis en route un chauffage à distance, alimenté par des pellets bois, lequel raccordera le nouveau quartier des Ochettes, ainsi que tous les habitants intéressés, spécialement le quartier historique du Vieux bourg.

Nous réfléchissons activement à la requalification de la Route du Lac qui traverse le village du Nord au Sud afin de donner un maximum de qualité de vie à nos habitants.

Dans le domaine scolaire et l'accueil de jour des enfants, nous travaillons avec nos communes voisines d'Echandens, Lonay et Préverenges dans un esprit constructifs.

Par ailleurs, notre commune offre des endroits préservés bucoliques :

La colline du Monteiron, au milieu de terres agricoles, offre un panorama grandiose sur le lac et les Alpes.

La Venoge, endroit préservé et magique pour une belle balade à pied.

Dès demain, nous rétablirons le passage en mobilité douce entre notre commune et celle d'Ecublens avec la pose du Pont Rouge, enjambant la Venoge.

Je terminerai par une note humoristique : Savez-vous que les habitants de la commune se prénomment les Dangereux ? Soyez rassurés, ils n'en portent que le nom ...

Oui, il fait bon vivre sur notre commune. Il y a environ 3000 ans le territoire communal était déjà habité, les fouilles archéologiques sur le site des MBC en sont la preuve tangible.

Je vous remercie de votre attention, vous souhaite une bonne séance constructive et me réjouis de partager avec vous l'apéritif servi après la séance.

MM. Fabien

maintenant à 27 délégués.

4. Approbation de l'ordre du jour

Le Président d

suivi tel que présenté.

5. Communication du Bureau

à prendre sur la table du Bureau pour les nouveaux membres ou ceux qui ont changé de compte bancaire pour le paiement des jetons de présence.

6. Approbation du procès-verbal No 5 du 28 septembre 2022

M. Tristan PEREY, délégué de Vufflens-le-Château, relève q dans la liste des excusés, , prénom de son oncle, et demande la correction.

Plus personne ne demande la parole, le Président passe au vote à main levée, le procès-verbal No 5 du 28 Avec remerciement à son auteur.

7. Préavis et rapport de la Commission des finances

- Préavis No 07/2022 Demande de crédit de CHF 471'000,00 TTC, subvention non-déduite.

mise en conformité de la STEP, suite à
-projet qui en a résulté

Le Président donne la parole à Mme Laure JATON, déléguée de Morges, qui lit les conclusions du rapport à la place de Mme Annabelle AMSLER, déléguée de Morges, absente.

M. François MENZEL, délégué de Vaux-sur-Morges, relève

M. Jean-Jacques il peut le dire de manière formelle, que c le
dernier préavis et que tous les voyants sont au vert. ntégration paysagère a été particulièrement soignée
car la STEP est sur un site privilégié ce qui permettrait

Mme Laure JATON, déléguée de Morges, ajoute que la commission a bien étudié ce projet avec tous les
Elle conseille de porter ce projet intercommunal dans les communes. Elle a constaté que
le Comité de direction a senti le besoin et elle a bon espoir que ce soit le dernier préavis sur ce sujet. A
mais la Commission est convaincue par les arguments du Comité de direction.

M. Luc BRETON, délégué de Vaux-sur-Morges, aimerait avoir une idée des
subventions indiquées à la page 6 du préavis.

M. Christian MAEDER y a une subvention que sur les
montants précis pour cette subvention fédérale à
laquelle la STEP a droit. Une subvention a déjà été donnée lors de la construction, il ne reste que la phase
des micropolluants. Au mois de juin, la STEP fêtera ses 50 ans, il y aura alors une communication sur la

oppositions, il faudra convaincre pour les faire retirer.

M. Christian MÜLLER
dépollution et il aimerait savoir de quelle nature est cette toxicité et si le montant pour la dépollution fera
Qui sera responsable de prendre en charge ces frais.

M. Jean-Jacques AUBERT dû à la dépollution, il sera intégré au préavis de
réalisation. La responsabilité de la pollution sera difficile à trouver mais un avis de droit a déjà été donné
pour comprendre où sont les responsabilités, cependant, ce sera plus clair au moment de la réalisation. Il
qui ont commencé dans les années 30 et ceux sur lesquels se trouve la STEP ont été
déposés dans les années 50.

Après avoir pris connaissance :

- du préavis No 07/2022 du Comité de direction,
- du rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1.

et 33), pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP, suite
-projet qui en a résulté ;

2.

3.

Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un em
établissement
accordé.

8. Communications du Comité de direction

Le Président donne la parole au Comité de direction.

M. Christian MAEDER, présente le nouvel adjoint technique qui aurait dû être présent mais qui est malade :
ce soir. Il est en possession

er septembre 2022 et a obtenu son

M. Sébastien BONNARD est âgé de 26 ans, il habite actuellement à Yverdon-les-Bains et il prévoit de

Nous sommes très heureux de cette nouvelle collaboration et nous lui souhaitons la bienvenue au sein de

M. Christian MAEDER

ainsi que la responsable du réseau ERM, Mme Dominique MATTHEY, effectueront une tournée des 15 communes membres dans
planning des investissements relatifs aux ouvrages intercommunaux qui concernent la commune visitée. Ce

éventuels services

proposés. M. Christian MAEDER remercie par avance de réserver un bon accueil à cette démarche.

ement des travaux dans
le chemin de la Mottaz sur les territoires de Chigny et de Morges dans le cadre des préavis 05/2018 et 04/2022 « Prairie-Eglantine ». Il dit que le Comité de direction informait lors du Conseil intercommunal du 28 septembre 2022 des difficultés rencontrées dans le cadre de ce chantier, pour rappel, la composition

chantier est arrêté provisoirement afin de définir la meilleure technique pour poursuivre ces travaux. Le bureau De Cérenville a été mandaté pour évaluer les techniques envisageables et a identifié celle du forage horizontal à percussion comme meilleure solution

pas possible de déterminer si le crédit du préavis complémentaire 04/2022 couvrira ces travaux spéciaux.

M. Alain GARRAUX informe que le Comité de
de cybersécurité « Cyber-safe
termi

es collaboratrices et collaborateurs ou la

M. Christian MAEDER dit que le Comité de direction tient à remercier sincèrement ce soir M. Olivier
im durant 10 mois suite à la disparition de Tony
REVERCHON. M. Olivier NARBEL a également apporté ses connaissances et son appui à la nouvelle
s et une
transition efficace.

Cher Olivier, après 10 ans de retraite, tu ne te doutais sans doute pas que durant l'année de tes 75 ans, ton destin croiserait à nouveau celui du fauteuil de Directeur de l'ERM. Le Comité souligne l'engagement exemplaire dont tu as fait preuve durant cette période compliquée. Non seulement les activités courantes ont pu se poursuivre, mais tu as en plus apporté tes compétences pour faire avancer les plus gros dossiers. Ton expérience et tes qualités humaines ont également permis de reconforter et renforcer l'équipe après les événements difficiles du début d'année. En guise de remerciements, le Comité a le plaisir de t'offrir une petite attention sous forme de produits régionaux à déguster.

Afin de consolider et de terminer la transition avec Mme Caroline VILLARD, M. Olivier NARBEL restera à remercier.

9. Questions, vœux et divers

Mme Eva FROCHAUX, déléguée de Morge, signale une pénurie de produits nécessaires au fonctionnement des STEP genre floculant et demande si ERM est concernée.

Mme Caroline VILLARD répond que le fournisseur en acide chlorique le produit lui-même garde que ses clients. Les quantités livrées ne sont pas toujours celles commandées, alors les livraisons sont plus fréquentes pas de problème grave mais la situation reste préoccupante.

M. Christian VIANDE, délégué de Clarmont, est représenté par Fabien FIECHTER pour le

M. Maurice JATON, délégué de Morges, concernant le chantier de la Mottaz, demande si les piétons pourront prochainement circuler normalement ou si des choses seront mises en place.

Mme Dominique MATTHEY, responsable des chantiers, répond que normalement, la circulation sera rétablie à partir de vendredi prochain, mais qu'il y a actuellement un détournement.

Après un échange plus demandé, le Président invite à un apéritif dinatoire dans le hall, souhaite de belles fêtes de Noël et lève la séance à 19h35 .

Le Président :

La Secrétaire :

Christian FRANCO

Monique ROBIN